

# 20 INDICATEURS POUR DÉCRYPTER LE GRAND EST

Dans le cadre du débat des Orientations Budgétaires

Le CESER propose à nouveau, en amont du débat d'Orientations Budgétaires 2022, une comparaison entre les 13 régions métropolitaines au travers de 20 indicateurs, nouveaux ou actualisés, allant au-delà des domaines

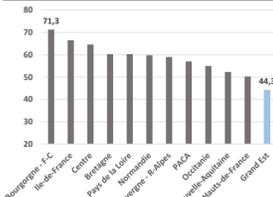
de compétences obligatoires de la Région. Ce travail a vocation à permettre de situer le Grand Est pour mettre en avant différentes réalités, et questionne, dans cette édition, trois grands témoins sur les sujets fondamentaux.

Décembre 2021

44,3%

### R & D

La dernière place du Grand Est pour la part des chercheurs en Recherche & Développement travaillant dans les entreprises (44,3%, contre 59,8% au national) est à mettre en parallèle avec la faible part des dépenses en R&D du secteur privé. Portée principalement par le secteur privé dans les autres régions françaises, des outils d'accompagnement doivent être mis en place pour favoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises afin de repositionner le Grand Est au niveau de la moyenne nationale dans ce domaine.

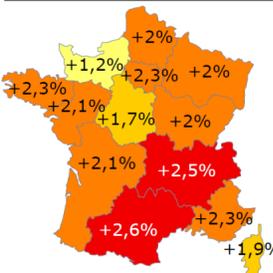


Part des chercheurs en R&D travaillant dans le secteur privé en 2016 (Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - SIES)

+2%

### Economie

Les taux d'évolution régionaux du PIB par habitant sont relativement homogènes sur le territoire français. Le Grand Est est légèrement en retrait par rapport à la moyenne nationale, qui s'établit à 2,2%. Les régions Occitanie (+2,6%) et Auvergne-Rhône-Alpes (+2,5%) présentent les évolutions les plus significatives.



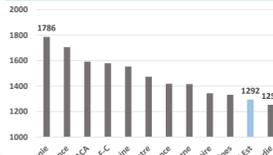
Taux d'évolution annuel du PIB régional par habitant entre 2015 et 2018 (INSEE, calcul CESER)

On constate qu'il y a un lien direct entre l'évolution du PIB et la part de Recherche & Développement consacrée, tant dans le public que dans le privé, dans les territoires.

1292 €

### Dépenses

Est présenté ici la somme des dépenses réelles (fonctionnement + investissement) de la région et des départements qui composent ces régions, issues des budgets primitifs. Des écarts significatifs apparaissent entre les régions, à partir d'une moyenne qui se situe à 1479 € par habitant (hors Corse). Le Grand Est est en retrait, et présente le 2<sup>ème</sup> montant de dépenses par hab le plus faible des régions, après la Normandie. En ce qui concerne les budgets de fonctionnement, le Grand Est se distingue par un nombre de fonctionnaires territoriaux pour 1000 habitants les plus bas des régions. A contrario, l'Occitanie et les Hauts-de-France sont les territoires où les dépenses par habitants des Conseils départementaux et régionaux sont les plus élevées.

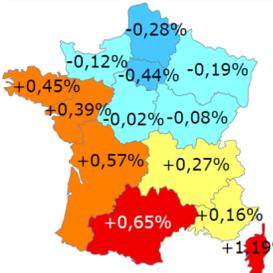


Montant cumulé des dépenses des départements et des régions en € par habitant en 2017 (DGSL-DESL, calcul CESER)

-0,19%

### Démographie

On observe une fracture de l'évolution démographique au sein de la France : la moitié méridionale et la façade Atlantique du pays attirent toujours davantage de population (principalement âgée), au détriment du reste du territoire, dont le solde migratoire demeure négatif. Le Grand Est subit la 3<sup>ème</sup> baisse la plus importante des régions françaises, la Bretagne affichant le taux le plus faible de France (10,6%). Celui observé dans le Grand Est (14,5%) est proche de celui de la France (14,7%). Dans la région, on constate un gradient d'est en ouest: le Bas-Rhin et le Haut-Rhin présentent des taux de 13%, ceux des départements lorrains avoisinent les 15%, alors que les Ardennes et l'Aube affichent des taux plus importants (18,9% et 16,3%).

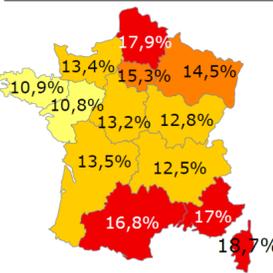


Taux d'évolution annuel de la population dû au solde migratoire entre 2013 et 2018 (INSEE)

14,5%

### Pauvreté

Le taux de pauvreté est le pourcentage d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population (soit 1 026€). La Corse et les Hauts-de-France sont touchés par les taux de pauvreté les plus élevés des régions françaises, la Bretagne affichant le taux le plus faible de France (10,6%). Celui observé dans le Grand Est (14,5%) est proche de celui de la France (14,7%). Dans la région, on constate un gradient d'est en ouest: le Bas-Rhin et le Haut-Rhin présentent des taux de 13%, ceux des départements lorrains avoisinent les 15%, alors que les Ardennes et l'Aube affichent des taux plus importants (18,9% et 16,3%).

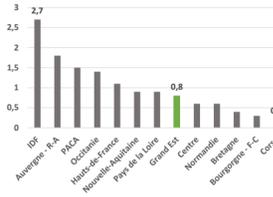


Taux de pauvreté en 2017 (INSEE)

+0,8 point

### Transport

Entre 2007 et 2017, la part des déplacements domicile-travail effectués en transport en commun a progressé de 1,4 points en France, alors que dans le Grand Est, la hausse n'est que de 0,8 point. On constate que c'est dans les régions où l'utilisation des transports en commun est déjà élevée (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA) que les progressions sont les plus importantes, jusqu'à +2,7% en IDF. Seules une adaptation et une densification du réseau permettent d'améliorer de manière substantielle le recours aux transports en commun. Pour autant, la période traversée pourrait induire des modifications comportementales, notamment par le développement du télétravail.

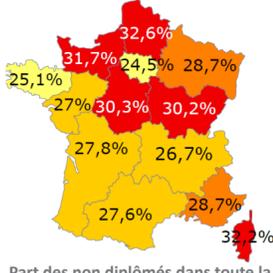


Evolution de la part des déplacements domicile-travail en transport en commun entre 2007 et 2017 (INSEE)

28,7%

### Diplôme

L'indicateur représente la part de la population âgée de 15 ans et plus non scolarisée et n'ayant obtenu ni CAP, ni BEP, ni diplôme de rang plus élevé. Le Grand Est présente un taux (28,7%) légèrement supérieur à la moyenne nationale (28,4%). Il est à noter des disparités importantes au sein du territoire, avec des taux plus faibles à l'est (23,2% dans le Bas-Rhin, 25,7% Haut-Rhin, 26,3% en Meurthe & Moselle) et plus importants à l'ouest (34,5% dans les Ardennes, 34,2% en Haute-Marne, 33,8% dans l'Aube). Les Hauts-de-France affichent la part la plus importante de non diplômés (32,6%) des régions et l'Île-de-France la plus faible (24,5%), devant la Bretagne (25,1%).

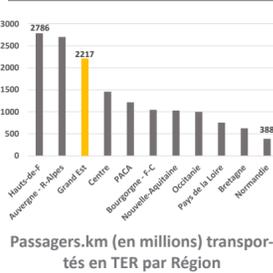


Part des non diplômés dans toute la population non scolarisée en 2017 (INSEE)

2 217 millions de passagers.km

### TER

Le passager.km est une unité de mesure de quantité correspondant au transport d'une personne sur un kilomètre. Hors IDF, le Grand Est présente le 3<sup>ème</sup> volume le plus élevé des régions de voyageurs transportés en TER. Cet élément justifie la nécessité d'investissements conséquents pour faciliter la mobilité de la population, dans un contexte où les réductions d'émissions de gaz à effet de serre sont primordiales (le transport routier représentait 26% des émissions de GES en région en 2017.).

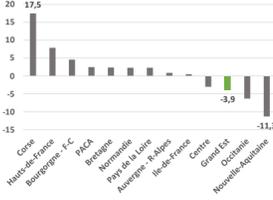


Passagers.km (en millions) transportés en TER par Région

-3,9%

### Eau

Historiquement grande consommatrice d'eau, avec notamment le secteur industriel (qui pèse à lui-seul 57% de la consommation en eau de la région en 2011), le Grand Est amorce une « décrue » de ses prélèvements entre 2016 et 2018 (-3,9%), comme trois autres régions. Bien que la région Grand Est constitue un véritable réservoir d'eau en raison de sa position géographique, la gestion quantitative de la ressource en eau est un enjeu majeur dans un contexte de changement climatique.



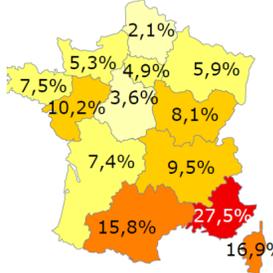
Evolution des prélèvements en eau entre 2016 et 2018 (BNPE)

L'objectif dans le SRADDET est de réduire les prélèvements en eau de 20% d'ici 2030 et d'optimiser son partage.

5,9%

### Agriculture

On observe des progressions significatives entre 2017 et 2019 de la surface consacrée à l'agriculture biologique (AB) dans l'ensemble des régions (+1,9% en moyenne), bien que plus ténues dans la moitié nord. Si le Grand Est fait un peu moins bien (+1,7%), certaines régions, déjà en avance dans ce domaine, voient leur surface progresser de plus de 5% (PACA, Corse). On note un contraste important entre le Nord et le Sud de la France, les régions septentrionales affichant des surfaces en AB plus faibles. Au sein de la région, des écarts importants sont constatés : les Vosges (10,8%), le Bas-Rhin (9,8%) affichent des taux bien plus élevés que ceux recensés dans la Marne (1,9%) ou l'Aube (3,1%).



Part de la surface agricole en agriculture biologique dans la surface agricole utile en 2019 (Agence Bio)

## ECONOMIE

## SOCIAL

## ENVIRONNEMENT



# 20 indicateurs pour décrypter le Grand Est



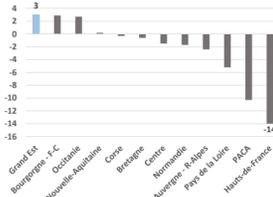
## ECONOMIE

## SOCIAL

## ENVIRONNEMENT

### International

Dans un contexte économique sous tension, le Grand Est maintient un solde commercial positif en 2020 (+3 milliards d'euros). Seules 4 régions présentent une balance commerciale positive sur l'année. Traditionnellement exportatrice, grâce à des secteurs forts comme l'industrie et l'agro-alimentaire, la région exporte pour 57,8 milliards d'euros en 2020, après un record réalisé en 2019 avec 66,2 milliards d'€.

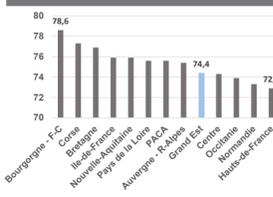


Solde commercial en 2020 (Douanes)

+3 milliards

### Entreprises

En moyenne, chaque année, 37 000 entreprises ont été créées dans le Grand Est entre 2014 et 2020. Le dernier indicateur connu fait ressortir une part importante de déperdition : seules 74,4% des entreprises créées en 2014 étaient encore en activité en décembre 2017, taux inférieur à la médiane française (75,4%).



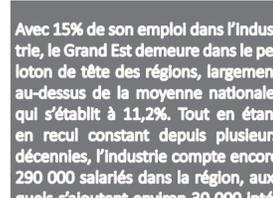
Part des entreprises pérennes 3 ans après leur création en 2017 (INSEE, enquête Sine)

En 2020, un niveau historique a été atteint avec 50 000 créations d'entreprise dans le Grand Est (870 000 en France). Il faut souhaiter que cette embellie soit accompagnée d'une pérennité accrue des entreprises.

74,4%

### Industrie

Part de l'emploi industriel dans l'emploi total en 2019 (INSEE)

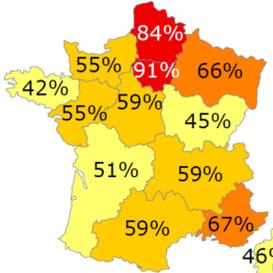


Avec 15% de son emploi dans l'industrie, le Grand Est demeure dans le peloton de tête des régions, largement au-dessus de la moyenne nationale, qui s'établit à 11,2%. Tout en étant en recul constant depuis plusieurs décennies, l'industrie compte encore 290 000 salariés dans la région, auxquels s'ajoutent environ 30 000 intérimaires. La crise de la Covid-19 a notamment mis en lumière tout l'intérêt qu'il y a à conserver et rapatrier une industrie forte dans les territoires, afin de retrouver une marge d'auto-emploi, en plus de l'effet « levier » sur l'emploi de l'industrie : selon l'INSEE, un emploi industriel permet de créer 1,5 emplois indirects et 3 emplois induits dans le reste de l'économie.

15%

### Numérique

Les locaux raccordés au réseau FTth correspondent aux logements ou locaux à usages professionnels et à un réseau de communications en fibre optique. Le Grand Est, avec 66%, présente le 4<sup>ème</sup> taux le plus élevé des régions, bien derrière l'Île-de-France (91%) et les Hauts-de-France (84%).

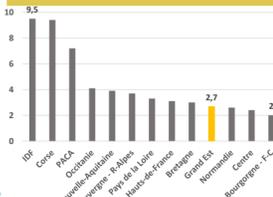


Part des locaux raccordés FTTH (fibre optique) mi 2021 (ARCEP)

66%

### Logement

En moyenne, en France, on compte 4,4 demandes en cours pour une attribution de logement sociaux. Ce pendant, des disparités importantes apparaissent entre les différentes régions, allant de 9,5 demandes pour une attribution en Île-de-France et en Corse à 2 demandes en Bourgogne-Franche-Comté. Le Grand Est est dans une position moins défavorable, avec 2,7 demandes pour une attribution.

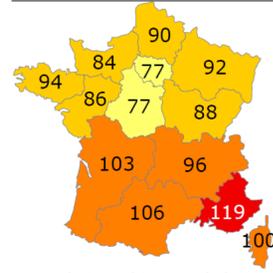


Nombre de demandes en cours pour une attribution de logement social en 2018 (Système national d'enregistrement)

2,7

### Santé

Dans le domaine très sensible que représente la santé, on observe un contraste saisissant entre le nord et le sud de la France. La moyenne nationale, de 92 médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants, se pare nettement les deux ensembles. S'agissant d'une profession libérale, les implantations se situent davantage au sud qu'au nord. Au sein des territoires, on observe également de fortes disparités entre zones urbaines et rurales. Dans le Grand Est, la moyenne est similaire au national. Les disparités départementales valent de 112 médecins pour 100 000 habitants dans le Bas-Rhin à 78 dans la Meuse ou 69 dans l'Aube.

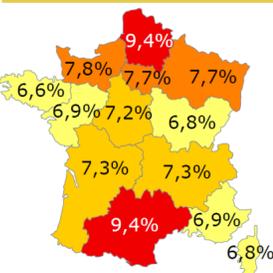


Densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 habitants en 2019 (INSEE)

92

### Chômage

Malgré la crise sanitaire et les difficultés économiques qu'elle a engendrée, le taux de chômage enregistré en France est resté contenu. Les mesures de soutiens aux entreprises et d'accompagnements ont permis de limiter les pertes d'emplois. Avec 7,7%, le Grand Est se situe au niveau de la moyenne métropolitaine (7,8%). En 2020, le chômage s'est stabilisé dans notre région. Par contre, chez nos voisins allemands, suisses, luxembourgeois et belges, les taux sont à la hausse (même s'ils restent relativement bas). Pour autant, presque 200 000 salariés du Grand Est travaillent dans ces pays.

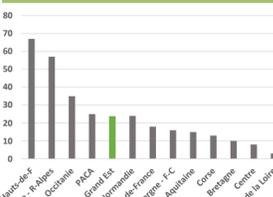


Taux de chômage au premier trimestre 2021 (INSEE)

7,7%

### Pollution

Les régions les plus touchées par la pollution se concentrent sur l'est de la France, des Hauts-de-France à PACA et Occitanie. Il s'agit de régions composites de grandes agglomérations, où les flux sont importants. Les principaux polluants sont les particules fines et les oxydes d'azote.

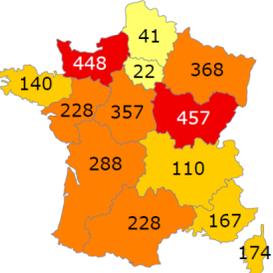


Moyenne annuelle de jours de pollution depuis 2018 (LCSQA)

24 jours

### Energie

Le Grand Est est actuellement positionné à la 3<sup>ème</sup> place des régions les plus productrices d'électricité renouvelable (derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie). Il prévoit de conserver une bonne dynamique dans ce domaine puisque les projets de production d'électricité renouvelable actuellement en développement représentent une production de 368 Mw par millions d'habitants. Pour le Grand Est, les projets pour la production d'électricité renouvelable se déclinent de la manière suivante : 79% de l'éolien, 19% du solaire et 2% de la bioénergie.

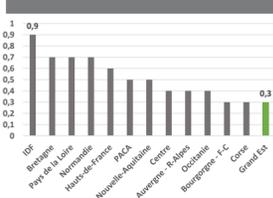


Projets de production d'électricité renouvelable en développement en Mw par million d'habitants en 2021 (ENEDIS)

368 Mw

### Artificialisation

L'artificialisation des sols se définit comme le passage d'une occupation naturelle, agricole ou forestière à une occupation urbanisée. Le Grand Est a artificialisé 0,3% de son territoire sur la période 2009-2019, ce qui constitue la plus faible évolution sur la période avec la Bourgogne-Franche-Comté et la Corse. A contrario, l'Île-de-France, la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire ont urbanisé davantage. Il est à noter que 6% du territoire régional est artificialisé, comme au niveau national. Dans ce contexte, l'application du SRADDET devrait contribuer à réduire encore l'artificialisation du territoire, où l'objectif annoncé est une réduction de 50% à l'horizon 2030 et 75% à l'horizon 2050.



2009 et 2019 (Observatoire de l'artificialisation des sols - Plan Biodiversité)

+0,3 point

# 3 questions à ...

En complément des 20 indicateurs, nous avons souhaité interroger 3 grands témoins, afin de nous situer dans l'actualité et recueillir leurs avis sur les 3 domaines que constituent l'économie, le social et l'environnement.

**Bruno DELETRE, Président du comité régional Grand Est de la fédération Bancaire Française**

**Quelles sont les incidences de la crise sanitaire sur l'économie régionale ?**

« La Banque de France a estimé que la récession enregistrée en 2020 par l'économie française était la plus forte depuis la seconde guerre mondiale, le Produit Intérieur Brut ayant chuté de 8,3%. La région a été touchée de façon proche de cette moyenne nationale, avec quelques spécificités, dues à la précocité de l'extension de l'épidémie dans le Haut-Rhin et à la fermeture des frontières pendant quelques temps (notamment avec l'Allemagne). Les territoires de la région ont été plus ou moins affectés, en fonction notamment du poids relatif des activités industrielles et touristiques dans chacun d'entre eux. »



**Quel a été le rôle des Banques du Grand Est dans la crise sanitaire ?**

« Les Banques du Grand Est se sont fortement mobilisées, en maintenant leurs agences accessibles au public, y compris pendant les premiers jours du confinement. C'était capital pour maintenir l'économie en état de fonctionnement. Elles ont ensuite été aux côtés des entreprises, petites ou grandes, pour leur apporter les ressources financières leur permettant de survivre malgré l'arrêt de la production pour nombre d'entre elles. Des moratoires ont été massivement mis en place pour reporter de six mois les échéances des prêts en cours. De plus, la mobilisation pour mettre en place les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) a été extrêmement forte et rapide. Le premier PGE versé dans le Grand Est a été décaissé le vendredi de la semaine au cours de laquelle le Ministre des Finances a annoncé la mise en place du dispositif !

A fin octobre 2021, 48 071 entreprises du Grand Est, (89% d'entre elles étant des très petites entreprises) avaient bénéficié d'un ou plusieurs PGE, pour un montant total de 8,275 milliards d'euros. Pendant toute la crise sanitaire, les Banques ont, par l'intermédiaire de la FBF, activement participé aux travaux de la « task force » animée tout au long de la crise sanitaire par le Président du Conseil régional et la Préfète de Région. Le comité régional des banques a pris l'initiative de créer une enceinte de concertation avec les Présidents des chambres consulaires régionales et des organismes représentant les entreprises pour faire remonter efficacement les problèmes rencontrés par leurs adhérents. Dans les départements du Grand Est, les comités départementaux ont été associés aux dispositifs de coordination mis en place par les Préfets. »

**Comment imaginez-vous la sortie de crise et les perspectives à court et moyen terme ?**

« La situation est paradoxale : la crise a été profonde, mais la situation financière des entreprises est plutôt bonne. Il faut y voir l'impact positif des nombreuses mesures de soutien mises en place par les pouvoirs publics. Les carnets de commandes sont plutôt bien remplis, mais les entreprises font face à des difficultés d'approvisionnement importantes, notamment dans le bâtiment et l'industrie, ainsi que de recrutement.

Sur un plan macro-économique, le caractère durable ou pas des tensions inflationnistes générées par cette situation sera un facteur déterminant pour l'avenir.

De même le « sevrage » à l'égard des dispositifs de soutien public aux entreprises et aux ménages sera probablement difficile, voire douloureux. Il est pourtant indispensable, car la dette publique, déjà élevée en France avant la crise aura bondi dans l'intervalle. Il va falloir vraiment s'attaquer sérieusement et sans tarder à cette question. »

**David GALLIER, directeur régional adjoint de Pôle emploi Grand Est**

**Comment notre région a-t-elle traversé la crise sanitaire sur le plan de l'emploi ?**

« Le Grand Est dépasse légèrement le niveau d'emploi qu'il détenait en fin d'année 2019. Le taux de chômage est quant à lui revenu à son niveau d'avant-crise sanitaire et se stabilise à 7,7% dans la région, contre 7,8% en France métropolitaine. Nous observons un marché de l'emploi très dynamique avec des tendances de recrutement supérieures à celles d'avant COVID. Les offres enregistrées à Pôle emploi sont en hausse de 21% si l'on compare les 9 premiers mois de l'année 2021 à ceux de l'année 2019. Cette forte reprise économique dans le Grand Est crée de vives tensions sur les recrutements dans de très nombreux métiers, qui se concentrent plus particulièrement dans six secteurs : Santé – Action Sociale, Bâtiment Travaux Publics, Industrie, Hôtellerie – Café – Restauration, Transport - Logistique, Commerce. »



**Avez-vous constaté des spécificités propres au Grand Est ?** « En plus du manque d'attractivité de ces métiers, constat nationalement partagé avec les branches et représentants des entreprises, les difficultés de recrutement sont renforcées dans le Grand Est par 3 facteurs :

- un faible niveau de formation des demandeurs d'emploi : 59,8% sont de niveau inférieur au BAC ou de niveau BAC sans diplôme obtenu (contre 53,3% en France Métropolitaine).
- une démographie en baisse dans des départements ruraux avec des problèmes de mobilité : entre 2010 et 2020, la région a perdu 0,4% de sa population (contre une croissance de 3,4% en France métropolitaine).
- le Grand Est est la première région frontalière, avec environ 800 km de frontières et près de 200 000 travailleurs frontaliers. Or, les métiers en tension le sont des deux côtés de la frontière. »

**Comment pallier les difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises régionales ?**

« En mobilisant d'abord l'ensemble des acteurs de l'emploi (Etat, Conseil régional, Conseils départementaux, Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi, ...) et en travaillant ensemble en partenariat avec les branches professionnelles et les entreprises.

Ainsi, Pôle emploi renforce, aux niveaux régional et départemental, ses relations avec les branches professionnelles des six secteurs « en tension » cités ci-dessus. Pour renforcer ce maillage, des conseillers « référents sectoriels », nommés dans chaque agence, sont les interlocuteurs locaux de ces branches professionnelles et des entreprises.

Les équipes de Pôle emploi constituent des « viviers » de demandeurs d'emploi dans les métiers les plus recherchés en vérifiant la capacité du demandeur d'emploi à être recruté (disponibilité, savoir-être, compétences, motivation...). Mais dans ces métiers, la demande est tellement plus forte que l'offre, que ces « viviers » sont insuffisants et que la formation professionnelle constitue le principal levier pour résoudre ces difficultés de recrutement. Nous avons besoin des professionnels pour qu'ils viennent parler de leurs métiers, permettre aux demandeurs d'emploi de découvrir ces métiers au travers d'immersion en entreprise, de créer une adhésion, une envie d'aller en formation et finalement de réussir une reconversion professionnelle.

Avec le Plan d'investissement dans les compétences, les moyens renforcés du Conseil régional et de Pôle emploi permettent presque de doubler le nombre de formations réalisées par les demandeurs d'emploi atteignant en 2021 plus de 65 000 formations. Ainsi, près de 46% des formations des demandeurs d'emploi, réalisées en 2021, concernent les métiers des secteurs en tension.

Enfin, Pôle emploi multiplie la rencontre directe entre les demandeurs d'emploi (ciblés et préparés) et les entreprises, avec 4 événements par mois organisés dans les 76 agences Pôle emploi du Grand Est et se mobilise pour trouver des solutions innovantes pour le recrutement des entreprises en élargissant le sourcing des candidats. Développée par Pôle emploi, la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) permet de recruter sans tenir compte de l'expérience et du niveau de diplôme. La MRS repère l'ensemble des habiletés nécessaires pour occuper un poste, à travers des exercices pratiques permettant d'évaluer les candidats, notamment sur les métiers en tension. »

**Axel OTHELET, docteur en sociologie, personnalité engagée pour la transition écologique**

**Au regard des défis environnementaux auxquels la société doit répondre, qu'a révélé la crise sanitaire dans notre région ?**

« Les vulnérabilités rencontrées à des endroits ont permis de montrer des forces par ailleurs. Sans occulter l'important drame humain, nous pouvons souligner la capacité de résilience de la nature. Biodiversité retrouvée, qualité de l'air, retardement du jour du dépassement. En très peu de mois, avec le confinement, les faits naturels ont clairement montré que la pression exercée par l'activité humaine est démesurée. Notre région doit tirer des enseignements de cet épisode en cours, notamment en matière de développement économique. De ce point de vue, il est opportun de se saisir de l'axe 1 du SRADDET pour changer de modèle. Autour de l'économie circulaire, de l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises, des enjeux de relocalisation de l'activité, mais également à travers la reconquête des friches industrielles, militaires et commerciales, en nombre dans notre région, les leviers sont nombreux.



La crise a remis sur le devant de la scène la question essentielle de l'alimentation : avec une surface agricole utile en bio de 5,9% au plan régional, la marge de progression est importante, et l'ambition de la Région (SRADDET) est de tripler la surface à l'horizon 2030. »

**Comment plus et mieux impliquer toutes les parties prenantes dans l'urgence du changement climatique et de la transition écologique ?**

« L'urgence climatique nous enjoint effectivement à agir à multi-niveaux et en nous appuyant sur la complémentarité des compétences par le 1 + 1 = 3. Dans cette conception, les acteurs de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire, de l'éducation populaire ont éprouvé depuis plusieurs décennies des modes de faire en matière d'intelligence collective pour la co-construction et favorisant l'implication de l'ensemble des forces vives (habitants, entreprises, associations). Les énergies ne manquent pas. C'est plutôt dans l'agencement des acteurs que nous rencontrons des limites. Pour ce faire, les modes de gouvernance des grandes collectivités doivent clairement faire preuve d'agilité dans les années à venir, au risque d'être désavouées, alors que leur rôle est central dans les enjeux de transition écologique. « Les collectivités détiennent 50 à 80 % des leviers contre le réchauffement climatique » (Franck Guérit, géographe). »

**Quels sont les atouts et freins à l'accélération de la transition écologique dans le Grand Est ?**

« L'ambition de la Région est son principal atout en matière d'énergie, notamment avec l'objectif affiché de devenir une région à énergie positive et bas carbone à l'horizon 2050 en couvrant les besoins de consommation énergétique par du renouvelable à 100 % au milieu du siècle. Même si les obstacles seront grands, « soyons réalistes, demandons l'impossible ! ».

A contrario, le frein est clairement selon moi la route. Au risque de heurter, je pense que s'orienter vers la décongestion des grands axes routiers, notamment l'A31 va à l'encontre de la trajectoire souhaitée. Par le truchement de la compétence sur les mobilités structurantes, la Région devrait davantage mettre l'accent sur le déploiement des transports publics en les rendant prioritairement gratuits pour les scolaires et les étudiants, particulièrement frappés par la crise sanitaire. »

# Carte d'identité administrative et financière du Grand Est

5 522 476  
habitants en 2021

57 433 km<sup>2</sup>      97 hab/km<sup>2</sup>

2 147 741  
emplois en 2019

- 0,17% soit - 9 200 personnes  
Solde migratoire annuel entre 2013 et 2018

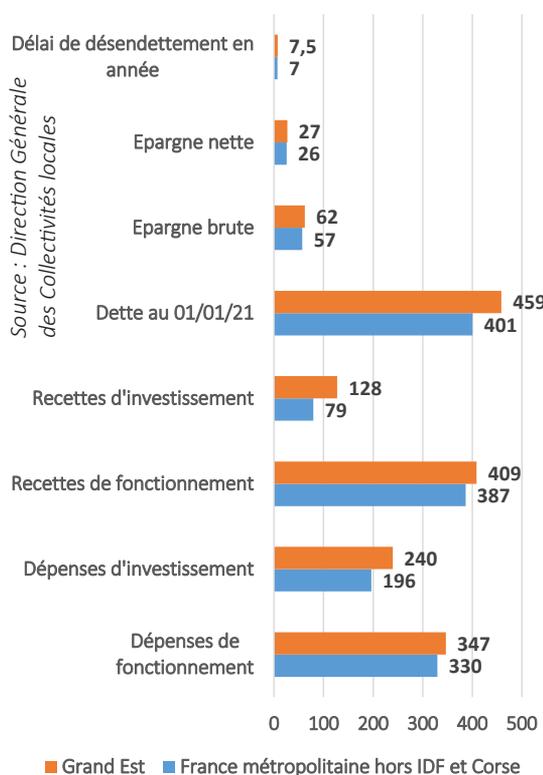
198 500  
travailleurs frontaliers

21 610 €  
revenu médian

Source : les grandes lignes du compte administratif 2020 - Région Grand Est

	Dépenses réelles	Recettes réelles
Fonctionnement	Dépenses de fonctionnement 1 890,679 M€	Recettes de fonctionnement 2 375,010 M€
	Frais financiers 48,742 M€	
	Epargne brute 435,589 M€	
Investissement	Dépenses d'investissement 952,740 M€	Epargne brute 435,589 M€
	Amortissement dette 199,526 M€	Recettes d'invest. 408,619 M€
	Hausse du fonds de roulement 18,942 M€	Emprunt 327 M€

## Comparaison du Grand Est par rapport aux 12 autres régions de France métropolitaine (hors Île-de-France et Corse, données budgets primitifs 2021)



**Principales compétences :** Le Grand Est consacre ses dépenses budgétées sur ses compétences obligatoires, avec pour :

- Le transport ferroviaire régional de voyageurs, 107 € par habitant
- Les lycées, 105 € par habitant
- La formation professionnelle et apprentissage, 83 € par habitant

**Capacité de désendettement :** Si l'intégralité de son épargne brute prévisionnelle y est affectée, il faut au Grand Est, avec ce budget, 7,5 années pour rembourser sa dette, soit 6 mois de plus que la moyenne métropolitaine (hors IDF et Corse), ce qui ramène la Région au niveau de 2019.

**Epargne nette :** Avec 27 € par habitant, le Grand Est se situe au niveau de la moyenne nationale en matière d'épargne nette (déduction du remboursement de la dette de l'épargne brute).

**Dette au 1<sup>er</sup> Janvier 2021 :** En sensible augmentation (459 €/hab, +13% en deux ans), l'encours de la dette par habitant se situe au dessus de la moyenne des régions métropolitaines (401 € pour la métropole hors IDF et Corse).

**Recettes d'investissement :** Le Grand Est figure à la 2<sup>ème</sup> place (128 € par habitant, +100% en deux ans), en comparaison d'une moyenne métropolitaine de 79 €.

**Recettes de fonctionnement :** La région demeure au 5<sup>ème</sup> rang, avec 409 € par habitant.

**Dépenses d'investissement :** Le Grand Est affiche des dépenses d'investissement de 240 € par habitant (+26% sur deux ans), ce qui la situe à présent au 3<sup>ème</sup> rang des régions.

**Dépenses de fonctionnement :** Le Grand Est prévoit des dépenses de fonctionnement à hauteur de 347 € par habitant, en stabilité depuis deux ans (5<sup>ème</sup> rang).

**Les indicateurs du Grand Est et de France métropolitaine hors IDF et Corse sont exprimés en euros par habitant**  
(excepté la capacité de désendettement, en année)

Dotations de l'Etat dans le Grand Est : 33 € par habitant (moyenne France 23 €/hab)

*N.B. : Il peut y avoir des écarts entre le budget primitif et le budget réalisé*



### Site de Châlons-en-Champagne

5, rue de Jéricho - CS70441 - 51037 Châlons-en-Champagne

Tél : 03 26 70 31 79

### Site de Strasbourg

1 Place Adrien Zeller - 67000 Strasbourg

Tél : 03 88 15 68 00

### Site de Metz

Place Gabriel Hocquard - 57036 Metz Cedex 1

Tél : 03 87 33 60 26

Réalisation : Groupe de Travail Spécialisé Conjoncture (22 membres)

Président : Jean-Paul NOLLET

Vice-Président :

Pascal LOUIS

Rapporteuse :

Alexandra PINATON

Chargé de Mission :

Nicolas BRIZION

ceser@grandest.fr

www.ceser-grandest.fr

@cesergrandest